



POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET LA DÉFENSE DE SES TRAVAILLEURS

Élections Chambre d'Agriculture 2013

Nous voilà de nouveau en liste !

Après une fin d'année où on a échappé de peu à la fin du monde, nous voilà repartis pour une nouvelle ère qui, cette fois, verra se dessiner un nouveau monde où le paysan sera le moteur d'une société nouvelle. Et pourquoi pas !!

Cette fin du monde programmée n'est pas si surréaliste que ça, si on y regarde de plus près : la moitié des paysans disparus en quelques dizaines d'années, et certains en voudraient encore la moitié en moins pour les dix prochaines !

Peut-être qu'en fait, elle est là notre apocalypse !

L'avantage dans ce schéma, c'est que nous pouvons encore et toujours entrer en résistance à l'image de ces opposants à l'aéroport de Notre Dame des Landes. Leur combat dépasse les idées reçues, il faut y voir une foi profonde dans une lutte juste pour un monde meilleur : 2 400 ha de terres agricoles volées aux paysans, pour défendre un projet ubuesque, qui profitera au seul prometteur Vinci et à ses actionnaires.

Alors Résistons ! Résistons contre les diktats des grands groupes qui veulent imposer leurs méthodes. Résistons contre la pensée dominante qui nous laisse croire qu'on peut produire uniquement avec du soja OGM importé de l'autre bout de la planète, avec des céréales dans nos moteurs, avec des semences brevetées. Résistons contre ces financiers qui spéculent sur l'aliment et laissent mourir de faim des paysans du monde entier. Résistons encore et toujours !!

Oui nos luttes sont utiles,

**je vote utile, je vote paysan,
je vote confédération paysanne !**

Résistons et inventons des modes de productions respectueux des hommes et des femmes, de notre environnement. Soyons inventifs pour que demain notre avenir nous appartienne.

Soyons fiers de construire un monde différent pour nos enfants, rappelons-nous que nous avons des savoir-faire : à nous d'être acteurs de nos projets de vie de paysans.



Le progrès pour tous

Page 2

Les attentes des consommateurs

Page 3 - 4

Entre entendu

Page 5 - 6

Pourquoi se présenter ?

Page 7

Laetitia BOUHELIER

LE PROGRÈS POUR TOUS

MAÎTRISER LA PRODUCTION POUR FAVORISER L'EMPLOI

Lait : pour une production maîtrisée et des prix rémunérateurs

La production de comté est maîtrisée et valorise correctement le lait ; un bel exemple à conserver et à imiter dans le lait standard et toutes les productions excédentaires. Quelques pourcentages en surproduction entraînent inéluctablement une chute du prix ; les suisses en supprimant les quotas en ont fait les frais (baisse de 30 % du prix depuis la fin des quotas). Améliorer le système "quota" est indispensable pour nous assurer un avenir et rémunérer notre travail.

La contractualisation n'engage que le producteur, l'industriel peut rompre le contrat quand il le désire. Le paysan peut le poursuivre devant les tribunaux mais en attendant le verdict que fait-t-il ? Il ne peut que stopper la production, donc disparaître !

La Confédération paysanne demande :

- de conserver la seule arme qui nous protège : notre droit à produire (les quotas laitiers).

Lait à comté : un exemple de maîtrise et de gestion d'une filière, à suivre et à renforcer

Le Comté a un système de rémunération qui partage la plus-value entre les acteurs de la filière : **"Encore un peu et on parlera de commerce équitable."**

La filière Comté, même si elle n'est pas parfaite, a des outils pour limiter l'intensification. Le producteur de lait à Comté en est acteur.

Elle a permis de maintenir une agriculture dynamique sur le massif du Jura, dynamisme qui renforce et soutient le milieu rural dans son ensemble, et que beaucoup nous envient.

La Confédération paysanne s'engage :

- à poursuivre son travail d'analyse et de propositions auprès du CIGC (Comité Interprofessionnel des Gruyères de Comté)

UNE MEILLEURE RÉPARTITION DU FONCIER

Pour favoriser l'emploi

La Confédération paysanne exige un contrôle des structures "juste et appliquée". Elle milite aussi pour une meilleure répartition du foncier et de la production, ce qui permettra plus d'installations. Il faut arrêter cette course au foncier où seuls les plus riches ont accès à la terre.

Il faut revoir les prérogatives de la SAFER pour qu'elle respecte le Schéma Départemental des Structures.

La Confédération paysanne demande :

- un contrôle des structures "juste et appliquée",
- la mise en place de réserves foncières en cas de démembrements, au profit de futures installations.

DES PRIMES

A l'actif plutôt qu'à l'hectare !

Il paraît urgent de recentrer le système d'aides à l'actif plutôt qu'à l'hectare avec un plafonnement en fonction du nombre d'actif. Le système actuel favorise les grandes structures au détriment des plus petites.

Des primes plus justes qui corrigent les inégalités. Il faut réserver les soutiens publics aux modes de production bénéfiques à l'emploi, pour favoriser les bonnes pratiques environnementales et assurer un revenu aux paysans.

La Confédération paysanne demande :

- Des primes qui corrigent les inégalités : des aides à l'actif plutôt qu'à l'hectare.
- une revalorisation de la PHAE (Prime Herbagère Agro-Environnementale) au même niveau que les cultures et le maintien de l'ICHN (Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels)

LE PROGRÈS POUR TOUS

TRAVAILLER MIEUX

Pour être épanoui dans son métier !

L'agriculture paysanne met en avant l'optimisation de son outil de travail de façon à « travailler mieux pour gagner plus ».

Il faut valoriser et encourager l'utilisation des outils sociaux : congé parental (même à temps partiel), crédit d'impôt formation... et matériels : mécanisation de certains postes pour diminuer le temps de travail et les efforts physiques, pour des systèmes à taille humaine.

C'est un vrai « plus » qui permet de faciliter la vie familiale, la vie professionnelle et l'articulation des deux tout en gardant une vie sociale, nécessaire à l'épanouissement de tous.

Elle permet de maintenir un tissu rural riche et dense en maintenant l'emploi.

La Confédération paysanne souhaite :

- une plus large utilisation des outils à la disposition des exploitants (sociaux, matériels) pour faciliter la vie familiale et professionnelle.



RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS

POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET DE QUALITÉ

L'accès à une alimentation de qualité est fortement ancré dans nos traditions. Localement, cela s'illustre au travers de plusieurs AOC et pour ceux qui cherchent encore plus de sécurité alimentaire il y a l'agriculture biologique. Ces pratiques sont incompatibles avec la production de masse et souvent avec la politique européenne (PAC).

La Confédération paysanne défend :

- les cahiers des charges exigeants qui permettent aux producteurs et aux consommateurs de se retrouver autour de valeurs partagées.
- La promotion de l'agriculture dite « de proximité » qui valorise les revenus agricoles et réinstaure le dialogue avec les consommateurs.

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS

DES PRODUITS DE QUALITÉ POUR LES CONSOMMATEURS

Aujourd'hui, la demande des consommateurs, des magasins de proximité, des cantines scolaires est croissante en produits locaux, notamment pour les légumes et les fruits. Il existe dans notre département une réelle carence dans ces productions. Nous nous devons de répondre à cette demande en favorisant des créations d'exploitations ou en encourageant la diversification de structures existantes. Au sein de notre liste, certains se sont engagés dans la diversification en proposant des produits fermiers en vente directe ou en AMAP (Association Pour le maintien de l'Agriculture Paysanne – vente directe par panier suivant un engagement annuel). Ceci est créateur d'emplois et répond aux besoins des consommateurs (produits sains et locaux). Un technicien à la chambre sera chargé spécifiquement de ce développement.

La Confédération paysanne demande :

- qu'une réelle orientation soit prise par la Chambre d'Agriculture pour favoriser la création d'exploitations et encourager la diversification de fermes du Doubs, afin de répondre aux attentes des consommateurs concernant l'offre de produits locaux, de qualité et variés.



AGRICULTURE BIOLOGIQUE Pour un appui spécifique

L'agriculture biologique a fait ses preuves et a démontré sa performance économique tout en préservant les ressources futures. La confédération soutient cette agriculture, c'est pourquoi 9 agriculteurs bio se sont engagés sur notre liste.

La Confédération paysanne demande :

- Qu'un service de la Chambre d'Agriculture soit entièrement dédié à l'agriculture biologique : informations sur les alternatives au chimique, accompagnement (modifier ses pratiques, se convertir) et apport d'une aide technique forte sur les productions.

AGRICULTURE PAYSANNE

Pour changer de modèle !

L'agriculture paysanne est un projet de paysans pour une agriculture durable et solidaire.

Ce projet répond aux besoins des consommateurs soucieux d'une alimentation saine et respectueuse de l'environnement. Il permet aussi aux paysans de s'épanouir et de vivre dignement de leur travail.

Le partage de la production favorisera l'emploi paysan tout en luttant contre la spéculation et la spécialisation des terres.

Chaque agriculteur qui pratique l'agriculture paysanne a pour objectif de tendre vers l'autonomie de sa ferme, et vers le rôle social, économique et écologique de cette démarche. Le métier de paysan a vocation à nourrir la population. Mais paysan, c'est aussi une philosophie de vie.

La Confédération paysanne :

- poursuivra son travail pour une meilleure connaissance et reconnaissance de l'Agriculture Paysanne.

ÊTRE ENTENDU POUR ÊTRE RECONNUS

SEMCENCES

préserver l'indépendance des paysans

Les paysans doivent pouvoir réutiliser les semences qu'ils ont récoltées sur leur propre terre.

Les semenciers ne doivent pas déposséder (pour faire du profit) les paysans de leur richesse naturelle.

La Confédération paysanne :

- s'est opposée à la loi sur les semences (cov),
- s'implique dans la sauvegarde des semences fermières,
- s'oppose aux semences OGM.

EXPLOITATION A TAILLE HUMAINE

Sources d'emplois

Nous pouvons maintenir les petites fermes en limitant les charges grâce aux outils existants. S'il n'y a plus que des grosses fermes les installations seront plus difficiles et nous n'aurons plus de voisins avec qui échanger et partager : coopératives, CUMA, entraide,

Humainement, par notre travail de paysan et la richesse de nos diversités, sans parler d'emploi et d'aménagement du territoire, trois fermes valent bien mieux qu'une grande ! Cela était et reste la raison essentielle de la création de la Confédération paysanne « la reconnaissance du travail paysan ». Notre combat avance, il est digne pour nous et pour les générations futures.

La Confédération paysanne:

- reconnaît le travail et les savoir-faire paysans,
- se bat pour maintenir des paysans nombreux sur tout le département notamment en faisant appliquer les priorités du schéma des structures (l'installation et les plus petites fermes).

TÉMOIGNAGE

TRANSMETTRE

une volonté du cédant

« Même si nous avons prévu depuis longtemps la transmission de notre ferme, plus l'échéance approche, plus le questionnement est important.

-Cédant et repreneur n'ont pas les mêmes valeurs, il faut accepter que le repreneur conduise son projet personnel, qui n'est plus celui du cédant.

-Transmettre, c'est faire des deuils : le deuil du travail, le deuil de son lieu de vie, de la maison que nous avons construite, où nous avons élevé nos enfants.

-Transmettre, c'est également transmettre des savoir-faire, tout en sachant rester en retrait.

-Transmettre, c'est établir un niveau financier de la reprise qui concilie la capacité du repreneur à obtenir un revenu et la légitime revendication du cédant pour les efforts qu'il a fourni pour construire l'outil.

-Transmettre, c'est le plaisir de voir continuer notre ferme, la satisfaction d'avoir su assurer sa pérennité D'autres interrogations naîtront sans doute encore, mais comme nous avons osé, il y a trente ans, nous installer sur une ferme condamnée par son entourage, notre défi aujourd'hui est d'assurer l'installation d'un jeune sur notre ferme. »

Anna et Michel Cartier – Orchamps Vennes

Lutter pour la préservation des terres agricoles

La terre agricole est primordiale pour se nourrir, nous ne devons pas la gaspiller pour des projets insensés :

- l'urbanisation (extension de l'aéroport de Dôle ou nouvel aéroport à Notre Dame des Landes),
- la production d'énergie (installations photovoltaïques en plein champs),
- la production d'agrocarburants (2 000 000 ha utilisés en France uniquement pour le GNR 7%).

La terre doit nourrir tout le monde sans intensifier davantage.

La Confédération paysanne :

- demande de ne pas utiliser d'aliments dans nos moteurs : roulez au GNR 0% (bio free) !
- est extrêmement vigilante et dénonce la consommation des terres agricoles dans le département et ailleurs.

TÉMOIGNAGE

OGM

La Confédération paysanne dit toujours NON aux OGM pesticides

Sans l'action de la Confédération paysanne, nous et nos animaux mangerions des OGM depuis longtemps. Des paysans Confédérés puis des citoyens de toutes les couches de la société se sont unis dans ce combat et nous avons obtenu le moratoire sur le Mon 810.

Chaque année la France importe 4,5 millions de tonnes de soja non tracé alors que notre pays et notre région pourrait être autonome en protéines. Il s'agit d'un choix politique national et Européen.

La confédération Paysanne a toujours demandé des études publiques et indépendantes pour tester les conséquences des OGM.. Il s'agit également d'un choix politique !

Le chemin est encore long, restons extrêmement vigilant !

La Confédération paysanne :

- demande un vrai accompagnement des exploitants pour plus d'autonomie en protéines (priorité aux protéines locales).
- s'oppose à l'utilisation des OGM et des MUTAGENES dans les cultures ou l'alimentation des animaux.
- demande la traçabilité des produits alimentaires (animaux nourris avec des OGM).

Soigner la terre

« Nos parcelles de terre ne nous appartiennent pas, elles sont rattachées à notre terroir.

Nos champs font parties intégrantes de notre exploitation, au même titre que nos animaux. Nous prenons soin de ne pas les abîmer, nous n'y ajoutons pas d'engrais chimiques, nous défrichons avec l'aide de nos adhérents de l'AMAP (Association Pour le maintien de l'Agriculture Paysanne – vente directe de produits fermiers, par paniers, suivant un engagement annuel).

Notre prochain chantier : réimplanter des haies vivantes. Nous maintiendrons ainsi une diversité de paysages et protégerons la faune sauvage. »

Fanny & Bruno BENARD
Arc sous Montenot

LOUP

Des solutions pour co-habiter

Le Loup, espèce protégée, a fait son retour et ses premiers dégâts sur notre département durant l'été 2011. Les solutions proposées pour le faire cohabiter avec l'élevage sont souvent inadaptées à notre région car elles ont été raisonnées pour l'arc Alpin (transhumances, gros troupeaux) alors que le mouton "jurassien" est déjà parqué, en troupes très fractionnées, donc difficiles à protéger.

Le budget « loup » pour l'état suit une croissance exponentielle alors que nous sommes en phase de restriction budgétaire. La protection de l'élevage ovin devra donc passer par une régulation du loup dans le cadre de la Directive Habitat.



La Confédération paysanne demande :

- que le loup sorte de la convention de Berne (animal protégé) pour en permettre sa régulation, notamment au travers de la Directive Habitat.

Pourquoi nous présentons-nous à la Chambre d'Agriculture ?



La Confédération paysanne vous sollicite pour briguer une 5^{ème} représentation à la Chambre d'Agriculture.

L'élection à la Chambre d'Agriculture est une étape incontournable pour mesurer l'adhésion des paysans à notre projet d'Agriculture Paysanne. Ces résultats nous permettent de peser dans les débats et influencer les futures décisions. Ils permettent aux revendications de la Confédération paysanne d'être entendues et d'avoir une résonance auprès des élus et des collectivités qui nous gouvernent.

C'est pour ces raisons que j'ai accepté de conduire la liste de la Confédération paysanne. Je milite pour faire avancer des idées, je m'efforcerai d'apporter, avec les compétences qui sont les miennes, ma contribution au débat, ma pierre à la construction des politiques agricoles départementales et régionales, comme je le fais depuis plus de 15 ans dans diverses commissions Préfectorales (CDOA).

La Chambre d'Agriculture doit être au service de tou(te)s les paysannes et les paysans et être indépendante de toute structure syndicale. Elle ne doit pas faire la promotion d'un centre de gestion plus qu'un autre, d'un service technique plus qu'un autre, mais se faire l'écho de tout ce qui existe.

La Chambre d'Agriculture doit regrouper toute la **diversité de l'agriculture du département**.

La Chambre d'Agriculture doit **fournir gratuitement des conseils techniques, juridiques et épauler les agriculteurs dans le dépôt de dossiers de subventions ou de déclarations PAC**.

Les **élus** qui accèdent aux responsabilités et qui sont chargés de nous représenter dans les différents domaines (agriculture biologique, agro-tourisme, diversification, lait, ...) doivent **avoir des compétences et des liens avec la thématique qu'ils ont en charge**.

En 2007, 1 paysan sur 5 a voté Confédération Paysanne. Notre mobilisation des 6 prochaines années dépendra de la confiance que les paysannes et les paysans vont nous accorder lors du scrutin du 31 janvier 2013.

Le vote par correspondance assure la confidentialité de votre choix. Votre bulletin vous appartient, **usez de votre droit de vote** sans vous laisser influencer par qui que ce soit.

En ce début d'année, je me permets de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'avenir. L'agriculture de demain sera celle qui répondra aux attentes de la société. Je compte sur votre soutien.

VOTEZ CONFÉDÉRATION PAYSANNE !

Jean-Michel BESSOT

STOPPER L'HÉMORRAGIE ON EST LOIN « D'1 INSTALLATION POUR 1 DÉPART !»

Entre les deux derniers scrutins aux élections Chambre (2007 et 2013) le département du Doubs a perdu 546 actifs agricoles.

En 2007 le collège 1 (chefs d'exploitations, conjoints ou aides-familiaux) **comptait 4 722 inscrits contre 4176 aujourd'hui !**

Être des paysans nombreux est une force !

La perte de près de 2 actifs par semaine n'est pas une fatalité !

1 installation pour 1 départ n'est pas encore une réalité !

UN AVENIR POUR TOUS LES PAYSANS !



- GUYOT-JEANNIN Didier
Loray – Lait AOC Comté
- NARBÉY Denis
Les Plains Et Grands Essarts – Lait Bio
- TISSOT Maurice
Pontarlier – Ovin viande et porc Bio
(transformation et vente directe)
- BENARD Fanny
Arc-Sous-Montenot – Ovin lait Bio
(transformation et vente directe)
- CHUPIN Pierre
Pirey – Petits fruits/verger Bio
(transformation et vente directe)
- BRISEBARD Olivier
Avoudrey - Lait AOC Comté
- TIELEMAN Jesse
Burgille – poule pondeuse et maraîchage
(transformation et vente directe)
- VUILLET Jean
Voillans – Lait Bio
- NICOD Muriel
Saint-Julien-Les-Russey
Lait AOC Comté Bio
- CANNELLE Jean-Louis
Villers-Sous-Chalamont – équin
- BESSOT Jean-Michel
Cernay l'Eglise – Lait AOC Comté
- BOUHELIER Laëtitia
Arçon – Lait AOC Comté et accueil
- BRAND Blandine
Sancey Le Long – Lait AOC Comté
- ORR Steven
Lods – Maraîchage et élevage Bio
(vente directe)
- COURGEY Jean-Marie
Passavant - Lait AOC Comté
- JEANNIN Sylvie
Arc-Sous-Cicon – Lait AOC Comté
et accueil
- COURGEY Ferjeux
Surmont - Lait AOC Comté et accueil
- JEANNENOT Jérôme
Autechaux – Lait Bio
- LOMBARDOT Philippe
Aubonne - Lait AOC Comté
- RUELLE Line
Nans Sous Sainte Anne - Lait AOC Comté
- GIRARDET Régis
Arguel - Lait AOC Comté
- COQUARD Gérard
Arc sous Montenot – Lait AOC Comté
- CARTIER Anna
Orchamps vennes – Lait AOC Comté Bio



**La cotisation syndicale annuelle
de la Confédération paysanne est de 80 €**

Nom – Prénom : _____
Adresse : _____
Nombre de cotisants : _____ Montant : _____ €

Règlement à l'ordre de la Confédération Paysanne 25
19 grande rue – 25 800 VALDAHON – 03.81.26.05.97 – 25@confederationpaysanne.fr
www.confederationpaysanne.fr

Solidarité Rurale. Bi-mensuel. Rédaction/Diffusion : Confédération Paysanne du Doubs 19 grande rue 25800 VALDAHON
Reproduction interdite sans autorisation – Directrice de publication : Pascale JEANNIN – PPAP : 0413 G 84635